



Camp de jour D'UPTON

Modalités d'inscription et de paiement

Période d'inscription

La période d'inscription pour le camp de jour d'Upton est du **30 avril au 24 mai 2018**.

Soirée d'information

Une soirée d'information aura lieu le **mardi, 15 mai de 18 h 30 à 20 h** à la **salle du conseil municipal** (810, rue Lanoie).

Procédure d'inscription

Complétez et retournez le **formulaire d'inscription** et le **formulaire de paiement** accompagnés de votre **paiement complet** soit:

- ☺ Au secrétariat de l'école de la Croisée;
- ☺ Au bureau municipal durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30);
- ☺ Dans la boîte aux lettres grise située à l'entrée du bureau municipal;
- ☺ Par la poste à l'adresse suivante :
Camp de jour d'Upton
810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0
- ☺ Lors de la soirée d'information.

Veillez utiliser **UN FORMULAIRE PAR FAMILLE**.

Modes de paiement

- ☺ En **argent comptant** (montant exact seulement).
- ☺ Par **chèque**. Votre chèque doit être fait au nom de la **Municipalité d'Upton** et **daté du 18 juin 2018 au plus tard**.

Pour tout chèque sans provision, des frais de **20 \$** seront facturés.

Inscriptions tardives

Des frais de **20 \$ par famille** seront ajoutés après le **24 mai 2018**.

Politique de remboursement

Les demandes de remboursement sont acceptées, mais elles doivent être soumises au plus tard le **18 juin 2018**, soit une semaine avant le début des activités du camp de jour. Des frais d'administration de **20 \$** seront déduits du montant total de votre formulaire de paiement.

Aucun remboursement ne sera possible après la date mentionnée ci-haut, sauf dans les cas suivants :

- Déménagement : fournir la nouvelle adresse
- Maladie ou accident : fournir un certificat médical

Le remboursement se fera au prorata du nombre de journées restantes.

Relevé 24

Les frais d'inscription et de service de garde sont déductibles d'impôt provincial.

Un reçu vous sera envoyé par la poste au mois de février 2019; celui-ci vous servira lors de votre déclaration d'impôt 2018. Pour émettre le reçu, nous avons besoin d'avoir en main le **numéro d'assurance-sociale** de la personne qui paie le camp de jour sur le formulaire de paiement.

Veillez noter qu'il est de votre responsabilité de nous communiquer tout changement d'adresse avant le 31 janvier 2019 pour recevoir votre reçu.